COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Présents: 23 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE,

Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Olivier BAREILLE, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA, Jean-Claude JAUNEAU, Béatrice BOULANGE, Emeric MOREL, Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI,

Virginie BLAISON, Hugues JEANTET, Eliane BERTIN,

Anne-Marie MATHIEU, Clément PERRIER, Renée TORRES

Absents excusés: Jean-Claude CORBIN, Laurence MEUNIER, Jean-Marc CHAPPAZ,

Christel DECATOIRE, Jacques MEILHON, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs: Jean-Claude CORBIN à Pierre GRATALOUP

Laurence MEUNIER à Elodie RELING Jean-Marc CHAPPAZ à Bernard ROMIER Christel DECATOIRE à Monia FAYOLLE Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

<u>Secrétaire de séance</u>: Michel LAGIER

Date de la convocation: 22 mars 2022

Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2022

Délibération n° 7

Délibération n° 025/2022 – Vote du budget primitif 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 015/2022 du 15 mars 2022 relative au Débat d'Orientations Budgétaires 2022,

VU le projet de budget présenté par Isabelle SEIGLE-FERRAND, adjointe déléguée aux finances, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 042 770,00	5 042 770,00
Section d'investissement	5 205 758,00	6 252 888,00
Total budget	10 248 528,00	11 295 658,00

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le budget primitif 2022.

Pour : 27

Contre: 0

Abstention: 1 Renée TORRES

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER Maire de Grézieu-la-Varenne



Accusé de réception en préfecture de GREZIEU LA VARENNE - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022 069-216900944-20220328-280322_0252022-DE

Reçu l	₹ 01/04/2022 IV – ANNEXES	IV
	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 23 Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES:

Pour: 27 Contre: O Abstentions: 1

Date de convocation: 22/03/2022

Présenté par le Maire (1),

A Grézieu-La-Varenne, le 28/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Grézieu-La-Varenne, le 28/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



BAREILLE Olivier	Pest
BERTIN Eliane	a Jese
BERTRAND Gilbert	
BLAISON Virginie	Bl.
BOULANGE Béatrice	-
CHAPPAZ Jean-Marc	Pouvoir Bergard ROMIER
CORBIN Jean-Claude	Paudit Piette GRATALDOP
DECATOIRE Christel	Passor Monia FAYOUE
FAYOLLE Monia	CHA PRO
FOUGEROUX Laurent	aufun
GRATALOUP Pierre	
JAUNEAU Jean-Claude	
JEANTET Hugues	1 Sant
LAGIER Michel	Mlu
LEBAYLE Fanny	liberte
MATHIEU Anne-Marie	Hathwere
MAZZA Nadine	Early
MEILHON Jacques	Pavoir Eliane Bertin
MEUNIER Laurence	Pavoir Addie Raina
MOREL Emeric	
NICOLETTI Robert	tal

Accusá	le réception en préfect@mmune de GREZIEU LA VARENNE - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2022			
069-216900944-20220328-280322 0252022-DE				
Reçu le	01/04/2022 IV – ANNEXES	IV		
	ARRETE ET SIGNATURES	D2		

PERRIER Clément	
POUSSE Anne-Virgine	A.
RELING Elodie	was ,
ROMIER Bernard	
SEIGLE-FERRAND Isabelle	
TORRES Renée	
TOURAINE Fabienne	Foureiné.
ZIOLKOWSKI Marc	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

147

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.